

CONTRAT -MIEL

n° :

Date :

Année 2020

Année : 2020



L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- De favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et « consom'acteurs ».
- De promouvoir des produits de qualité, de saisons variées, écologiquement sains

et socialement équitables.

- De permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

LES PRODUCTEURS	L'ADHÉRENT
M. LINOT Jacques	Mme / M
Représentants de : Les miels de Jacques	Nom :
Adresse : 34 rue de Pont Miny	Prénom :
Code postal/ville : 44460 Fégréac	Adresse :
Téléphone : 07 77 07 82 12	Code postal :
Courriel : lesmielsdejacques@gmail.com	Ville :
	Téléphone :
	Courriel :

Contrat « Miels de Jacques »

Le producteur : Je soussigné(e) **LINOT JACQUES** déclare : avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, notamment le respect du règlement intérieur de l'AMAP PAYS de REDON et de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le consommateur.

L'adhérent : Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent, du respect du règlement intérieur de l'AMAP PAYS DE REDON, de la charte des AMAP et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur. Le présent contrat est conclu pour l'année **2020**.

1. Termes du contrat Vous vous engagez à venir chercher vos produits lors des 4 livraisons prévues. L'amapien qui souscrit à ce contrat doit être adhérent à l'association AMAP Pays de Redon. Conformément à la charte des AMAP, l'adhérent doit préfinancer la production, de ce fait les chèques seront remis au trésorier de l'AMAP Pays de Redon ou au «réfèrent Producteur» au moment de l'engagement avec le présent contrat. Ils seront remplis à l'ordre de **LINOT Jacques** .

2. Résiliation Sous certaines conditions extrêmes prévues dans le règlement, une résiliation doit être formulée pour être étudiée par les membres du bureau.

3. Objet

Information producteur : J'éleve actuellement environ 180 ruches et je souhaite à terme prendre soin de 400 ruches afin de produire du miel, des essaims et des reines. Je travaille avec l'abeille noire, une race d'abeille locale et rustique, et sans transhumance. Tous mes miels proviennent de nectar du pays de Redon, aux confluent de la Bretagne et des Pays de la Loire. Je suis en conversion vers l'agriculture biologique et pourrai proposer mes premiers miels certifiés à partir de septembre 2020. Les miels disponibles sont le miel de printemps, clair et doux, et le miel toutes fleurs, brun et plus typé.

Miel de printemps :

Ce miel de fleurs sauvages et de culture est récolté par les abeilles durant le mois d'avril. Les abeilles butinent alors des fleurs sauvages comme celles du saule, du pissenlit, du merisier ou de l'aubépine, mais aussi du colza qui est une plante de culture. Ce miel cristallise très vite après la récolte et conserve une texture crémeuse. Ses arômes de fleurs sont très doux, rappelant ceux des fleurs qui le compose, ce qui le rend idéal pour la consommation de toute la famille.

Miel toutes-fleurs :

C'est un miel de fleurs sauvages produit de début juin à fin juillet. Il est principalement constitué de nectar issu de fleurs de ronce, de châtaignier et de trèfle. Sa couleur ambrée et son goût puissant attirent ceux qui aiment les miels affirmés. Ce miel peut être cristallisé ou liquide suivant les conditions de températures et de mise en pot. Il cristallisera de toutes façons de manière naturelle.

Distribution

Point de distribution	Le vendredi de 18h à 19h	06 Rue de la Maillardais - 35600 REDON		
Fréquence	4 distributions dans l'année : 6 mars-Juin-Octobre-Décembre			
Descriptif produit	Quantité	Prix unitaire	Total	
1 pot de 500g Printemps + 1 pot de 500g toutes fleurs	13 €	
1 pot de 950g printemps + 1 pot 950g toutes fleurs	24 €	
Total / Distribution			
Nombre de distributions			X 4	
Total dû				

4. Conditions Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour l'année soit :

Modalité de règlements						
	4 distributions en	...2...	Chèques de €	Pour un total dû €
Dépôt des chèques en début de mois de			Mars		Octobre	

Engagement contractuel des parties signataires

A imprimer et remplir en simple exemplaire. (Il sera photocopié ou scanné après signature et vous sera remis)

LE PRODUCTEUR M / Mme NOM : ... LINOT ... Prénom : Jacques Représentants de : Les miels de Jacques Fait à : Le :/...../..... Signature :	L'ADHÉRENT Mme / M Nom : Prénom : Fait à : Le :/...../..... Signature :
---	---

Coordinateur contrat miels : Philippe Rault / 06 79 20 23 20 / rault.afp@wanadoo.fr